

Tarif des douanes

Le gouvernement Tory a dès maintenant un moyen et un outil pour passer à l'action, et c'est ce que je trouve qu'on devrait faire en amendant cette loi sur les douanes, s'assurer que Mirabel devienne une zone franche pour aider les manufacturiers du Québec et les autres qui pourraient facilement venir s'établir dans ce milieu qui est propice à l'industrie, ce qui serait bénéfique à une population qui n'en attend pas moins.

On parle de légumes dans cette loi, monsieur le président. Il est officiel que dans les environs de la circonscription d'Argenteuil la culture maraîchère est très importante et qu'en plus tout le secteur Est de cette circonscription et une partie du secteur de Deux-Montagnes est un important producteur de pommes. Je vois déjà la mise en conserve pour l'exportation dont pourrait aussi bénéficier ce territoire.

● (1630)

[Traduction]

Cette modification aurait pour but de créer des emplois pour la population d'Argenteuil, pour la population du Québec en cette année où le gouvernement doit manifester l'attitude la plus compréhensive.

[Français]

Il est très important que l'on se penche sur un problème comme celui-là, et je dirais même plus, c'est une priorité que devrait se donner le gouvernement actuel de voir au développement industriel et commercial de Mirabel. Finies ces histoires de nous réclamer! On doit vivre avec un éléphant, en effet, et cet éléphant-là, monsieur le président, ce sont tous les contribuables du Canada qui doivent en assumer maintenant les coûts.

On essaie de blâmer l'ancien gouvernement, je n'en faisais pas partie. On ne pourra pas me blâmer de ne pas accomplir mon devoir en réclamant à la Chambre de faire immédiatement une zone manufacturière, dont le territoire de Mirabel, afin de créer les nombreux emplois nécessaires à la circonscription d'Argenteuil, où à certains moments de l'année, le taux de chômage atteint jusqu'à 33 p. 100. Voilà pourquoi, monsieur le président, j'insiste tant à ce sujet et j'espère que le ministre et en l'occurrence son adjoint parlementaire s'intéresseront à ce problème auquel le Québec fait face en ce moment. Cela est très important, monsieur le président, étant donné que nous semblons d'accord pour l'adoption de cette loi, afin que le ministre présente au plus tôt un budget à la Chambre.

Tout au long des mois précédant ces élections, j'ai vu nos amis les Tories, assis de ce côté, critiquer le budget de l'honorable député de Saint-Maurice (M. Chrétien) et dire combien il était épouvantable qu'un tel budget soit accepté à l'intérieur d'un gouvernement. C'est peut-être à cause de ma naïveté, monsieur le président, ou de mon inexpérience, mais je ne comprends pas comment il se fait que le même ministre des Finances, qui siège aujourd'hui à la Chambre, ne puisse présenter un budget après six mois au pouvoir. Qu'attend-il?

[M. Gourd.]

Est-ce que le budget de l'honorable député de Saint-Maurice était tellement bon, ce que j'ai toujours cru, qu'il va continuer selon le budget de l'ancien ministre des Finances?

Je termine, monsieur le président, en réitérant ma demande pour que réellement son ministère ainsi que le ministère du Revenu national se penchent sérieusement sur la question que j'ai soulevée, et j'espère qu'au cours des prochaines sessions nous aurons les moyens d'en discuter encore plus profondément et que très bientôt les ministres responsables seront en mesure de faire de la zone expropriée de Mirabel une zone hors taxe afin d'aider les manufacturiers qui veulent exporter et assembler au Québec, et spécialement dans Argenteuil.

[Traduction]

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur l'Orateur sait que la deuxième lecture d'un bill a pour but d'examiner le principe. J'estime que les débats qui à la deuxième lecture traitent de tout et de rien, du champ droit et du champ gauche sont hors de propos et n'apportent rien d'utile.

Ce bill met en cause deux principes qui me tiennent étroitement à cœur. Il faut admettre les importations, mais lorsqu'il s'agit des tarifs douaniers sur les produits de la ferme—fruits, légumes ou quoi encore—it faut se demander quelles en sont les conséquences pour les producteurs. Quand nous adoptons des tarifs douaniers qui vont faire disparaître notre propre industrie, nous ne rendons pas service à nos producteurs.

Au fil des ans, nous avons eu des situations où les produits d'importation empêchaient presque, sinon entièrement, toute production canadienne. Voilà pourquoi tant de producteurs ont dû abandonner au cours des dix dernières années. Toute loi mettant en cause les producteurs doit faire en sorte que les tarifs douaniers ne réduisent pas ou ne paralysent pas la production alimentaire canadienne. Si nous tenons compte de cette nécessité, si nous savons faire en sorte que les producteurs canadiens aient leur chance de produire, et si ensuite nous leur assurons une rémunération raisonnable de leur production, nous serons étonnés de ce qui peut se produire au Canada grâce aux techniques de serre, etc.

La deuxième question est la suivante: quels sont les effets pour le consommateur? Quand nous haussons les droits de douane pour ne plus les abaisser, de sorte que ces deux ou trois dernières années les Canadiens ont dû payer la laitue \$1 le pied, nous n'obtenons certainement pas le but cherché. D'une part c'est inflationniste, et d'autre part nous forçons les consommateurs à s'en passer, ou du moins nous les mettons à la portée des seuls riches. Ce n'est pas là le but d'un tarif douanier. A mon avis, le tarif douanier a pour but de donner aux producteurs une possibilité et un encouragement à produire. Il doit également donner pour le consommateur le prix le plus juste possible des produits d'importation. Si nos tarifs douaniers respectent ces deux principes, notre agriculture prospérera et nos consommateurs auront les aliments requis pour avoir des corps sains et robustes.